



Extrait du REGISTRE des DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL de la VILLE de GAILLAC (Tarn)

[Jeudi 15 avril 2021]

Date de la convocation

9 avril 2021

Date d'affichage

16 avril 2021

Nombre de conseillers

En exercice : 33

Présents : 30

Procurations : 3

Votants : 33

Martine SOUQUET, Maire, Francis RUFFEL, Christelle HARDY, Pierre TRANIER, Dominique HIRISSOU, Alain SORIANO, Marie MONTELS, Eric PILUDU, Claire VILLENEUVE, Christian PERO *Maires Adjoints*, Anne DUBIER, Thierry VOGELAAR, Dany PORTES, Lahcene BAAZIZ, Martine MOSTARDI, Martine VIOLETTE, Laurent SQUASSINA, Philippe ISSARD, Thierry BODDI, Christel PALIS, David AMALRIC, Daniel RIBES, Arnaud ELGOYHEN, Corinne DARMANI, Gabriel CARRAMUSA, Jean BATAILLOU, Agnès MERONI, Jean-Marc AGUERRE, Dominique BOYER, Thomas DOMENECH, *Conseillers*

Absents et représentés : Isabelle BEAUVAIS, Monique GUILLE, Alice GAUTREAU

Absents :

N° 39/ 2021

Secrétaire de séance : Claire VILLENEUVE

OBJET DE DELIBERATION : Vote du budget primitif 2021 – Budget Principal

Madame le Maire, Martine SOUQUET, présente le budget primitif 2021 – Budget principal comme suit :

Fonctionnement	13 152 980,00 €
Investissement	9 651 656,90 €
Total du budget	22 804 636,90 €

Il est donc procédé au vote du budget primitif 2021 – Budget principal comme suit :

- POUR : 25 ABSTENTIONS : 2 CONTRE : 6

Le **CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré,

APPROUVE le budget primitif 2021– Budget principal tel que présenté ci-dessus,

DONNE POUVOIR au Maire, ou au Maire Adjoint Délégué, de signer toutes pièces nécessaires à la bonne mise en place des présentes.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Madame le Maire,

Martine SOUQUET

Fait à Gaillac le 16 avril 2021